

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 871 641		23 871 641	24 424 292
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	23 871 641		23 871 641	24 424 292
Production stockée			715 251	49 976
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			34 028	25 421
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 940 760	1 290 458
Autres produits			646	213
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			26 562 325	25 790 359
CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				331
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			723 092	720 060
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			43 451	(48 203)
Autres achats et charges externes			13 939 391	13 517 978
Total charges externes			14 705 935	14 190 166
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			381 927	395 409
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 831 124	7 934 781
Charges sociales			3 155 276	2 832 027
Total charges de personnel			11 986 401	10 766 808
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 193 058	233 752
Dotations aux provisions pour risques et charges			15 000	15 000
Total dotations d'exploitation			1 208 058	248 752
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			30 475	28 572
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			28 312 796	25 629 706
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 750 471)	160 653

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 750 471)	160 653
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 307	206
Autres intérêts et produits assimilés		2 915
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 307	3 121
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	12 000	
Intérêts et charges assimilées	37 039	22
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	49 039	22
RESULTAT FINANCIER	(46 732)	3 100
RESULTAT COURANT	(1 797 203)	163 753
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	986	12 952
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 314
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	986	20 267
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	416 322	132 507
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	416 322	132 507
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(415 336)	(112 241)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	26 565 618	25 813 747
TOTAL DES CHARGES	28 778 157	25 762 235
BENEFICE ou PERTE	(2 212 539)	51 512

AAD PHENIX II
Société par actions simplifiée au capital de 2.805.410 €
Siège social : 29 avenue des Peupliers – 35510 Cesson-Sévigné
518 790 415 RCS Rennes

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE LA SOCIETE
EN DATE DU 26 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le vingt-six juin,

La société **HOLDING FSD**, société par actions simplifiée de droit français au capital de 592.637,32 euros, dont le siège social est situé 29 avenue des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné, identifiée sous le numéro 412 146 094 RCS Rennes, Président (ci-après « **HOLDING FSD** » ou l'« **Associé Unique** »),

Propriétaire de l'intégralité des actions et droits de vote de la société **AAD PHENIX II**, société par actions simplifiée de droit français au capital de 2.805.410 euros, dont le siège social est situé 29 avenue des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné, identifiée sous le numéro 518 790 415 RCS Rennes (ci-après la "**Société**"),

Après avoir exposé préalablement que :

La société COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, est présente.

Le représentant du Comité d'entreprise dûment convoqué est présent.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les avis de convocation,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du président ;
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- le texte des résolutions proposées;
- un exemplaire des statuts de la Société.

A pris les présentes décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

En la forme ordinaire :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;

En la forme extraordinaire :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce : dissolution anticipée de la Société ou non ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur le Président présente ensuite le rapport de gestion du président et du rapport des commissaires aux comptes.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, et en l'absence de débat, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

En la forme ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Associé Unique après avoir pris connaissance des rapports du Président et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par une perte d'un montant de (2.212.539) euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il prend acte, en outre, qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Par ailleurs, il prend acte que la Société a engagé, au cours de l'exercice écoulé, de dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts, d'un montant de 27.531 euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation des résultats de l'exercice

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, se traduisant par une perte d'un montant de (2.212.539) euros au compte « report à nouveau » qui s'élèvera donc à (3.504.739) euros.

L'Associé Unique constate en conséquence que le montant des capitaux propres est inférieur à la moitié du capital social.

Il conviendra donc de statuer, dans les quatre mois de la présente décision, sur la dissolution anticipée de la Société.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, prend acte qu'une convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce est intervenue au titre de l'exercice écoulé :

- Convention de prestations de services avec la société STELLIANT.

Le montant des prestations facturées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 250.568,00 €.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

En la forme extraordinaire :

QUATRIEME RESOLUTION

Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce : dissolution anticipée de la Société ou non ;

L'Associé Unique statuant conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce, prononce la dissolution anticipée de la société.

Cette décision est rejetée par l'Associé Unique

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoir en vue des formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales en découlant.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

Des décisions de l'Associé Unique ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour être retranscrit sur le registre coté et paraphé et pour être signé par l'Associé Unique.

L'ASSOCIE UNIQUE,



Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2022	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	12 000	12 000		12 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 456		2 456	2 155
Total immobilisations corporelles	14 456	12 000	2 456	14 155
ACTIF IMMOBILISE	14 456	12 000	2 456	14 155
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	626 883	222 001	404 882	366 509
En cours de production de biens				
En cours de production de services	1 002 967		1 002 967	287 716
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	1 629 850	222 001	1 407 849	654 226
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	13 925 151	1 003 583	12 921 568	11 601 849
Autres créances	2 758 084	242 615	2 515 469	2 681 320
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	16 683 235	1 246 198	15 437 037	14 283 169
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 037 797		1 037 797	770 735
Charges constatées d'avance	81 002		81 002	87 908
Total disponibilités et divers	1 037 797		1 037 797	770 735
ACTIF CIRCULANT	19 431 885	1 468 199	17 963 686	15 796 038
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 446 340	1 480 199	17 966 141	15 810 193

Bilan Passif

Rubriques		Exercice N	Exercice N-1
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	2 805 410	2 805 410	2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		280 541	280 541
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(1 292 200)	(1 343 711)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(2 212 539)	51 512
Total situation nette		(418 788)	1 793 751
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		(418 788)	1 793 751
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		173 314	168 314
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		173 314	168 314
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		1 897 825	2 098 524
Total dettes financières		1 897 825	2 098 524
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		19 432	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 127 780	5 195 194
Dettes fiscales et sociales		4 727 002	3 822 732
Total dettes d'exploitation		13 874 214	9 017 926
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 383 066	2 730 225
Total dettes diverses		2 383 066	2 730 225
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		56 510	1 451
DETTES		18 211 615	13 848 126
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		17 966 141	15 810 193

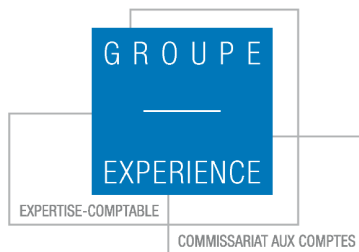
AAD PHENIX II

Société par actions simplifiée

29, avenue des Peupliers
35510 Cesson-Sévigné

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



AAD PHENIX II
Société par actions simplifiée

29, avenue des Peupliers
35510 Cesson-Sévigné

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société AAD PHENIX II,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAD PHENIX II relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels concernant l'engagement de la société mère à soutenir financièrement sa filiale sur les 12 prochains mois.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

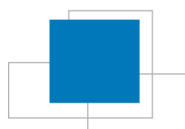
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

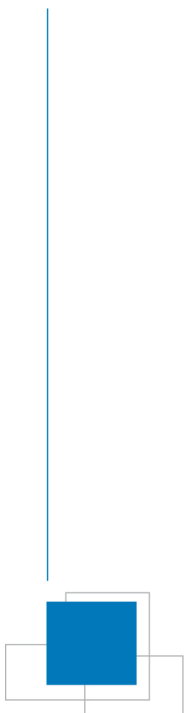
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 juin 2023



CFA
Commissaire aux comptes
Arnaud RUDOWSKI



Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2022	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	12 000	12 000		12 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 456		2 456	2 155
Total immobilisations corporelles	14 456	12 000	2 456	14 155
ACTIF IMMOBILISE	14 456	12 000	2 456	14 155
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	626 883	222 001	404 882	366 509
En cours de production de biens				
En cours de production de services	1 002 967		1 002 967	287 716
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	1 629 850	222 001	1 407 849	654 226
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	13 925 151	1 003 583	12 921 568	11 601 849
Autres créances	2 758 084	242 615	2 515 469	2 681 320
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	16 683 235	1 246 198	15 437 037	14 283 169
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 037 797		1 037 797	770 735
Charges constatées d'avance	81 002		81 002	87 908
Total disponibilités et divers	1 037 797		1 037 797	770 735
ACTIF CIRCULANT	19 431 885	1 468 199	17 963 686	15 796 038
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 446 340	1 480 199	17 966 141	15 810 193

Bilan Passif

Rubriques		Exercice N	Exercice N-1
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	2 805 410	2 805 410	2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		280 541	280 541
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(1 292 200)	(1 343 711)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(2 212 539)	51 512
Total situation nette		(418 788)	1 793 751
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		(418 788)	1 793 751
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		173 314	168 314
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		173 314	168 314
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		1 897 825	2 098 524
Total dettes financières		1 897 825	2 098 524
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		19 432	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 127 780	5 195 194
Dettes fiscales et sociales		4 727 002	3 822 732
Total dettes d'exploitation		13 874 214	9 017 926
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 383 066	2 730 225
Total dettes diverses		2 383 066	2 730 225
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		56 510	1 451
DETTES		18 211 615	13 848 126
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		17 966 141	15 810 193

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	23 871 641		23 871 641	24 424 292
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	23 871 641		23 871 641	24 424 292
Production stockée			715 251	49 976
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			34 028	25 421
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 940 760	1 290 458
Autres produits			646	213
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			26 562 325	25 790 359
CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				331
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			723 092	720 060
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			43 451	(48 203)
Autres achats et charges externes			13 939 391	13 517 978
Total charges externes			14 705 935	14 190 166
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			381 927	395 409
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 831 124	7 934 781
Charges sociales			3 155 276	2 832 027
Total charges de personnel			11 986 401	10 766 808
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 193 058	233 752
Dotations aux provisions pour risques et charges			15 000	15 000
Total dotations d'exploitation			1 208 058	248 752
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			30 475	28 572
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			28 312 796	25 629 706
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 750 471)	160 653

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 750 471)	160 653
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 307	206
Autres intérêts et produits assimilés		2 915
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 307	3 121
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	12 000	
Intérêts et charges assimilées	37 039	22
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	49 039	22
RESULTAT FINANCIER	(46 732)	3 100
RESULTAT COURANT	(1 797 203)	163 753
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	986	12 952
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 314
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	986	20 267
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	416 322	132 507
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	416 322	132 507
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(415 336)	(112 241)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	26 565 618	25 813 747
TOTAL DES CHARGES	28 778 157	25 762 235
BENEFICE ou PERTE	(2 212 539)	51 512

Préambule

Annexe relative aux comptes sociaux de la société AAD PHENIX II arrêtés au 31/12/2022 qui fait apparaître un résultat en de (2 212 539) € et un total de bilan de 17 966 141 €.

Événements significatifs de l'exercice

Néant

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, tel que présenté par le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Continuité d'exploitation

AAD PHENIX II a obtenu une lettre de soutien signée de la part de sa maison mère.

1. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société et de ses dettes financières nettes.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constitué du montant de la différence

2. Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

La règle pratiquée pour le calcul de la provision est de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en redressement judiciaire.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

- Retard de 180 à 270 jours, 10%
- Retard de 270 à 360 jours, 30%
- Retard de 360 à 720 jours, 60%
- Retard de plus de 720 jours, 100%

3. Stocks

Les stocks de matières et approvisionnements sont constitués de consommables et de petit matériel pour nos opérations. Ils sont valorisés en prix de remplacement. Le petit matériel est déprécié selon la règle suivante :

Date d'achat N : dépréciation 0%

Date d'achat N-1 : dépréciation 25%

Date d'achat N-2 : dépréciation 50%

Date d'achat antérieur à N-2 : dépréciation 90%

Les stocks d'en cours de production de services sont évalués en fonction de l'achèvement des chantiers. Ils font l'objet d'une revue à la clôture pour identifier d'éventuelles pertes à terminaison.

4. Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

5. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

7. Evènements post clôture

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Note 1 : Immobilisations

Le tableau de synthèse des immobilisations brutes est le suivant :

Rubriques	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 155	301		14 456
TOTAL GENERAL	14 155	301		14 456

Les trois catégories d'immobilisations sont détaillées ci-après.

✓ Immobilisations financières

Le total des immobilisations financières se décompose comme suit :

Rubriques	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	12 000			12 000
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	2 155	301		2 456
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 155	301		14 456

Note 2 : Tableau des provisions

✓ Provisions

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	168 314	15 000	10 000	173 314
Provisions pour dépréciation	1 631 130	1 205 058	1 355 989	1 480 199
TOTAL GENERAL	1 799 444	1 220 058	1 365 989	1 653 513

✓ Provisions pour risques

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Provisions pour litiges	168 314	15 000	10 000	173 314
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUE	168 314	15 000	10 000	173 314

✓ **Provisions pour dépréciation**

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation		12 000		12 000
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	303 825		81 824	222 001
Sur comptes clients	1 327 305	950 443	1 274 165	1 003 583
Autres provisions dépréciations		242 615		242 615
TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 631 130	1 205 058	1 355 989	1 480 199

Note 3 : Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 456		2 456
Clients douteux ou litigieux	70 296	70 296	
Autres créances clients	13 854 855	13 854 855	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	15 507	15 507	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 753 399	1 753 399	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	74 435	74 435	
Groupe et associés (2)	242 615	242 615	
Débiteurs divers	672 128	672 128	
Charges constatées d'avance	81 002	81 002	
Total des créances	16 766 693	16 764 238	2 456

Note 4 : Produits à recevoir

Produits à recevoir	Exercice N	Exercice N-1
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 254 558	1 731 847
Autres créances	143 488	136 501
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	2 398 046	1 868 348

Note 5 : Charges et produits constatés d'avance

✓ Charges constatées d'avance

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :	81 002	87 908
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	81 002	87 908

✓ Produits constatés d'avance

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation :	56 510	1 451
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	56 510	1 451

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Note 6 : Capitaux propres

Le capital social est composé au 31/12/2022 de 611 744 actions de 4.585921€ de nominal chacune.

✓ Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	A la clôture	Créés pendant l'exercice	Remboursés		
Actions ordinaires	611 744			611 744	4.59
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	611 744			611 744	

✓ Variation des capitaux propres

	Montant début Exercice N	Augmentatio n de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Montant fin Exercice N
Capital en nombre d'actions	611 744					611 744
Valeur nominale	5					5
Capital social ou individuel	2 805 410					2 805 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...						
Ecart de réévaluation						280 541
Réserve légale	280 541					280 541
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	(1 343 711)			51 512		(1 292 200)
Résultat de l'exercice	51 512			(51 512)	(2 212 539)	(2 212 539)
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Dividendes versés						
Total capitaux propres	1 793 751				(2 212 539)	(418 788)

Note 7 : Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 127 780	9 127 780		
Personnel et comptes rattachés	1 344 749	1 344 749		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	849 324	849 324		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 429 059	2 429 059		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	103 870	103 870		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 897 825	1 897 825		
Autres dettes (dont dettes relatives à des	2 383 066	2 383 066		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	56 510	56 510		
TOTAUX	18 192 183	18 192 183		

Note 8 : Charges à payer

Charges à payer	Exercice N	Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 373 809	1 983 036
Dettes fiscales et sociales	1 144 411	1 095 419
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 134	2 292
TOTAL	3 521 355	3 080 746

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 9 : Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Production vendue de services	23 871 641	24 424 292
Total	23 871 641	24 424 292

Détail du chiffre d'affaires par zones géographiques	Exercice N
France	23 871 641
Export	
Total	23 871 641

Note 10 : Résultat d'exploitation

	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 750 471)	160 653

Note 11 : Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 307	206
Autres intérêts et produits assimilés		2 915
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 307	3 121
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	12 000	
Intérêts et charges assimilées	37 039	22
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	49 039	22
RESULTAT FINANCIER	(46 732)	3 100

Note 12 : Résultat exceptionnel

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	986	12 952
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 314
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	986	20 267
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	416 322	132 507
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	416 322	132 507
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(415 336)	(112 241)

Note 13 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat net Exercice N	Résultat net Exercice N-1
Résultat courant	(1 797 203)		(1 797 203)	163 753
Résultat exceptionnel	(415 336)		(415 336)	(112 241)
Participation des salariés				

Note 14 : Engagement hors bilan

Catégorie d'engagement	Provisionné	Non Provisionné
Engagements Retraite		183 053
Médailles du travail		

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 183 053 € charges sociales incluses de 45%. La convention collective applicable retenue pour le calcul est la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés.

Les paramètres du calcul de la provision des indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

Départ à la retraite à l'initiative du salarié	65 ans
Taux d'actualisation	3.86 %
Taux de revalorisation des salaires des cadres	1.39 %
Taux de revalorisation des salaires des non-cadres	1.34 %

AUTRES INFORMATIONS

Note 15 : Entreprises liées

Postes	Montants Entreprises liées	Montants Total bilan
Immobilisations financières		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	12 000	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	3 465 755	12 921 568
Autres créances	774 333	2 515 469
Capital souscrit appelé non versé		
Passif		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		1 897 825
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		19 432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 989 178	9 127 780
Autres dettes	401 755	2 383 066
Eléments financiers		
Produits de participation		
Autres produits financiers		2 307
Charges financières		49 039

Note 16 : Identité de la société mère consolidant des comptes de la société

SAS Stellant
37 Rue de la Victoire
75009 Paris
SIREN 820 803 484

Note 17 : Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2019, la société est comprise dans le périmètre d’intégration fiscale du groupe STELLIANT.

L'application de la convention d'intégration fiscale permet de calculer les charges d'impôt pour les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Note 18 : Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Quote-part du capital détenue	Valeur Nette des titres détenus hors mali technique	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes perçus
SARL PHENIX BENELUX	12 000	100 %		242 615	88 429	(159 973)	

Parties liées :
Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d’informations complémentaires visées à l’article R.123-198 11°

Note 19 : Effectif

Catégories	Exercice N	Exercice N-1
Cadres	58	59
Employés et techniciens	206	185
Total	264	244